



Grève juin-juillet 2018 (rapport du 4-07-2018)

La situation à la prison de St Gilles est "relativement stable". En fonction du nombre d'agents présents, les douches, préaux, cantines, téléphones, tabac social sont donnés. Par contre, il n'y a aucune visite et VHS. Sauf exception, les transferts vers les audiences ne se font pas. Les activités n'ont également pas lieu. La proclamation des détenus suivants un cursus en prison n'a pas non plus pu se tenir.

Cette situation de grève est d'autant plus difficile pour les détenus compte tenu de la chaleur actuelle.

Une chose importante pour St Gilles: le Bourgmestre avait pris un arrêté de fermeture qui n'a, toutefois, pas été exécuté. La commission de surveillance lui a envoyé un mail afin de l'interpeller à ce sujet, mais nous n'avons eu aucune réponse.

Une action en référé pour 13 détenus a été introduite pour dénoncer les conditions de détention en raison de la grève.

S'agissant du travail de la commission, cette situation de grève rend extrêmement difficile la communication avec les détenus. En effet, dans la mesure où leurs mouvements sont limités, ils ne peuvent pas nous contacter en déposant un billet de rapport dans nos boîtes aux lettres qui se trouvent dans les ailes. Nous avons donc à l'heure actuelle moins de contacts avec les détenus.

Par ailleurs, alors que nous les rencontrons habituellement dans leur cellule (ce qui permet la confidentialité mais également de visualiser au mieux les conditions de détention), nous ne pouvons leur parler qu'à travers le guichet fermé (petite fenêtre d'environ 15 cm sur 15 cm).

oooooooooooooooooooooooooooo